

Rwanda : Védrine salue le fait que Macron récuse toute "complicité"

AFP, 27 mai 2021

Paris (AFP) - Hubert Védrine, qui était le secrétaire général de l'Elysée à l'époque du génocide rwandais, a salué jeudi le fait qu'Emmanuel Macron récuse à Kigali toute "complicité" de la France, et a admis une responsabilité "collective" dans le drame.

Le président français a reconnu jeudi à Kigali des "responsabilités" de la France dans le génocide des Tutsi de 1994 au Rwanda mais il n'a pas présenté d'excuses et récusé toute complicité volontaire.

"Il y a une responsabilité collective dont la France prend sa part. (...) Il y a une responsabilité de l'ensemble de ceux qui n'ont rien vu, qui n'ont pas compris dès 1990 le risque énorme, de ceux qui n'ont pas voulu après (les accords signés en 1993 à) Arusha qu'il y ait une force internationale pour consolider les accords obtenus grâce à la présence de la France, et de ceux qui ont beaucoup tardé, au moment du génocide, à donner l'accord au Conseil

de sécurité pour qu'on puisse revenir", a affirmé sur Radio J l'ancien secrétaire général de l'Elysée sous la présidence de François Mitterrand, de mai 1991 à mai 1995.

Pour M. Védrine, Emmanuel Macron a été "courageux à Kigali de ne pas reprendre les accusations les plus délirantes contre la France des dernières années (de) complicité" et son discours a été à cet égard "assez mesuré, assez pondéré".

"Je ne dis pas que je suis d'accord avec chaque ligne mais c'est plutôt bien de sa part de ne pas reprendre la surenchère des attaques", a-t-il dit.

M. Védrine a également trouvé "très courageux, de la part du président, d'avoir souhaité que les autres protagonistes ouvrent leurs archives". *"La normalisation qui est en cours, très bien, il n'y a rien à redire. Mais la vérité historique sera établie le jour où on aura les archives de tout le monde", a-t-il fait valoir.*

"Le travail historique doit continuer, le rapport (d'historiens dirigé par Vincent) Duclert est une étape, la visite du président à Kigali est une étape".

Hubert Védrine, qui fut plus tard ministre des Affaires étrangères (1997-2002), a réfuté toutefois l'hypo-

thèse que des génocidaires rwandais aient pu être "protégés" ou évacués en France.

En matière de pardon, il a répondu qu'il ne "demandait rien". "Je ne demande rien, j'ai dit ce que j'avais à dire", a-t-il dit.